

► Informations générales

Cours

Sigle et titre	PSY6012 QPP
Titre long	Complexités psychologiques en réadaptation
Nombre de crédits	1
Trimestre et année	Automne 2021
Horaire et local	Vendredi 13h00-16h00 - Local 2048, pavillon 7077 du Parc
Mode de formation	En présentiel
Description courte (selon l'annuaire UdeM)	Troubles psychologiques et de la personnalité en réadaptation. Compréhension biopsychosociale de la douleur chronique. Facteurs de risque et de maintien de la chronicité. Adaptation des interventions lors de situations complexes.
Préalables	Cliquez ici pour entrer du texte.
Site StudiUM	https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=202519

Enseignant(e)

Nom et titre	Martin Paquette, Chargé de cours
Coordonnées	Martin.paquette@umontreal.ca
Disponibilités	Sur rendez-vous

Auxiliaire d'enseignement

Nom	Marie-Ève Desjardins
Coordonnées	mariedesjardins1510@gmail.com
Disponibilités	Sur rendez-vous

► Apprentissages visés

Objectifs généraux

Objectifs du cours :

- Identifier les problèmes psychologiques rencontrés en réadaptation et leurs conséquences.
- Identifier les facteurs (de risque) psychologiques et leurs effets sur le processus de réadaptation (chronicité). Concevoir les éléments psychologiques dans leur rôle de physiothérapeute, dans des situations complexes.
- Reconnaître les limites de la relation d'aide (vs psychothérapie) en réadaptation
- Comprendre l'aspect biopsychosociale de la douleur chronique

► Calendrier

Séances et dates/ contenus

Cours 1 : vendredi 19 novembre 2021

- Relation d'aide VS psychothérapie
- Les facteurs de personnalité (ressources personnelles) et la réadaptation

Cours 2 : vendredi 26 novembre 2021

- Les facteurs de personnalité (ressources personnelles) et la réadaptation
- Transfert/contre-transfert
- La détresse psychologique et *burnout*
- **Examen intra (Quizz)**

Cours 3 : vendredi 3 décembre 2021

- La dépression/suicide
- La douleur chronique
- Le deuil

Cours 4 : vendredi 10 décembre 2021

- **Examen final**

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

► Évaluations

Moyens	Critères	Dates	Pondérations
Examen intra	Choix de réponses, réponses courtes, court développement	26/11/2021	30%
Examen final	Choix de réponses, réponses courtes, court développement	10/12/2021	70%

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen

Dépôt des travaux

Matériel autorisé

Qualité de la langue

Seuil de réussite exigé 60%

► Rappels

Dates importantes

Annulation avec remboursement 2021-11-19

Abandon sans remboursement et avec mention au dossier 2021-12-02

Évaluation de l'enseignement A venir

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires

contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours Avec autorisation du professeur

Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents Autorisation

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite <http://cce.umontreal.ca/>

Centre étudiant de soutien à la réussite <http://cesar.umontreal.ca/>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide) <http://www.bib.umontreal.ca/LGB/>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM <http://www.bib.umontreal.ca/services/default.htm>

Soutien aux étudiants en situation de handicap <http://bsesh.umontreal.ca/>

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude <http://www.integrite.umontreal.ca/reglementation/officiels.html>

Site Intégrité <http://integrite.umontreal.ca/>

Harcèlement

À l'Université de Montréal, le harcèlement de tout type est proscrit. Si vous sentez que vous êtes victime d'une quelconque forme de harcèlement, plusieurs ressources s'offrent à vous.

Bureau d'intervention en matière de harcèlement www.harcelement.umontreal.ca

Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

GRILLE DE CONVERSION

Résultat final en pourcentage	Notation littérale	
	Lettre	Valeur numérique
90-100	A+	4,3
85-89	A	4,0
80-84	A-	3,7
77-79	B+	3,3
73-76	B	3,0
70-72	B-	2,7
65-69	C+	2,3
60-64	C	2,0
57-59	C-	1,7
54-56	D+	1,3
50-53	D	1,0
35-49	E	0,5
0-34	F	0

Au premier cycle, dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne de groupe doit se situer entre 2,30 (C+) et 3,65 (B+) inclusivement, une fois appliqué le barème de conversion. Cette règle ne s'applique pas aux cours de cycles supérieurs.

Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.